

PROCES VERBAL- REUNION DU BUREAU SYNDICAL
JEUDI 27 MARS 2025 à 18H00
SIEGE SOCIAL DU SYDETOM66

L'an Deux Mille Vingt-cinq et le Vingt-Sept Mars à Dix-Huit Heures, le Bureau Syndical du SYDEEL66, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au SYDETOM66, sous la Présidence de Monsieur Jean MAURY, Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.5211-10,

Vu la Délibération du Comité Syndical N°28032020 du 19 Octobre 2020 portant délégation des attributions du Comité Syndical au Bureau Syndical

Date de Convocation : 21/03/2025

Membres en Exercice : 15

Quorum : 08

MEMBRES PRÉSENTS : 08

FOURCADE Didier	MAURY Jean
GARCIA Michel	JORDA Edmond
GARRIDO Roger	SOLER Gérard
GRAU Claude	THIBAUT Jean-Jacques

MEMBRE ABSENT EXCUSÉ AYANT DONNÉ PROCURATION : 03

BERNARDY Laurent procuration à Claude GRAU
JALLAT Jean-Louis procuration à Jean MAURY
VINCIGUERRA Jean Louis procuration à Edmond JORDA

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : 04

ARNAUDIES Jacques	PORTEIX Yves
PI Sébastien	PUIG Louis

Secrétaire de Séance : **Jean-Jacques THIBAUT**

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance et remercie chaleureusement Madame Cécile ARNAL, Directrice Générale des Services et Monsieur Bruno VALIENTE, Président du Sydetom66, d'accueillir les Vice-Présidents du Sydeel66 pour cette séance du Bureau Syndical. Il profite de cette occasion pour remettre la médaille du Sydeel66 à Monsieur Bruno VALIENTE. En retour, il reçoit les compliments et tout l'intérêt porté au Sydeel66 de la part du Président et de la Directrice du Sydetom66.

Le Président remercie également les membres présents pour leur disponibilité, et complimente particulièrement Monsieur Edmond JORDA, également Président de l'AMF pour l'organisation du Salon de Maires et précise qu'il a été honoré de recevoir pour le syndicat le Trophée « Victoire de l'investissement local ».

Ce dernier le remercie et souligne le succès de cette 13ème édition du Salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics des Pyrénées-Orientales, il indique que l'année prochaine le Salon se déroulera au mois de juin pour faire place aux élections municipales.

Le Président expose ses décisions prises par délégation du Comité Syndical et ouvre la séance du Bureau Syndical en précisant que 3 procurations ont été données (comme mentionné ci-dessus).

BS05022025 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

RAPPORTEUR : Jean MAURY, Président

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir procéder à la désignation d'un secrétaire de séance.

Le Bureau syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés DESIGNÉ **Monsieur Jean-Jacques THIBAUT** secrétaire de séance.

Votes exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

BS06022025 : APPROBATION COMPTE RENDU DU 09 JANVIER 2025

RAPPORTEUR : Jean MAURY, Président

Le Président indique que le compte rendu de la réunion du bureau syndical du 09 janvier dernier a été diffusé à l'ensemble des membres du bureau sous forme dématérialisée, il propose au vote l'approbation du compte rendu et demande s'il n'y a pas d'observations.

En l'absence de remarques ou d'observations, le compte rendu de la séance du 09 janvier 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Votes exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

BS07022025 : PROGRAMME 2025 DES TRAVAUX « MISE EN ESTHETIQUE DES RESEAUX »

RAPPORTEUR : Jean MAURY, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,

Vu les statuts du Sydeel66,

Vu la délibération N°44042020 du comité syndical du 16 Décembre 2020 instaurant les nouvelles modalités financières du Sydeel66 à compter du 01/01/2021,

Vu la délibération N° 03012019 du 11 Février 2019 relative à la contribution du concessionnaire aux travaux d'aménagement esthétique des ouvrages de la concession par application de l'article 8 du cahier des charges de concession du 14 Décembre 2018,

Monsieur le Président informe que compte tenu de la validation des plans de financement par les collectivités, des échéanciers annoncés, du nombre de projets sollicités par les collectivités et des financements mobilisables, la commission travaux réunie en date du 06 février 2025 a établi le programme de travaux 2025 pour la mise en esthétique des réseaux comme indiqué ci-dessous.

Les opérations concernées feront l'objet d'une convention de mandat afin de définir la participation financière estimative de chaque partie.

Communes	Descriptif travaux	Mt TOTAL HT + MOE	Mt Participation Basse tension SYDEEL66	Mt Subv BTA Enedis ART8	Mt Participation Eclairage Public SYDEEL66	Mt Participation Commune ou EPCI
ARGELES SUR MER	BTA Route de Collioure (entre le giratoire de Valmy et le rond-point Deprades (Av du 8 mai)	1 61 683,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	121 683 €
BAHO	Esthétique BTA Rue des Mésanges	90 131,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	50 131 €
BAHO	Esthétique BTA Avenue du Canigou	311 176,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	271 176 €
BANYULS-SUR-MER	Esthétique BTA Rues St Sébastien, St Jean Baptiste, du 14 Juillet, Dugommier et Parking du Marché	129 590,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	89 590 €
BOMPAS	Esthétique BTA Avenue François Cassagnes (PMM)	408 658,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	368 658 €
CAMPOME	Esthétique BTA Rues de la Tramontane, de la Fontaine et de la Placette	99 693,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	2 556,00 €	57 136 €
CANET EN ROUSSILLON	Esthétique BTA Rue des Géraniums	315 910,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	275 910 €
DORRES	Esthétique BTA Entrée du Village (Solution 3)	26 373,00 €	6 502,20 €	6 502,20 €	3 035,25 €	10 332 €
EGAT	Esthétique BTA Rue Coll del Bès et Rue du Casteil Phase 2	116 904,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	10 037,63 €	66 866 €
FONTRABIOUSE	Esthétique BTA Espousouille Tranche 2	156 638,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	11 555,25 €	105 082 €
LAROQUE des ALBERES	Esthétique BTA Avenue de la Côte Vermeille	105 783,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	65 783 €
LATOURE DE FRANCE	Esthétique BTA Rue Longue Tr1	48 986,00 €	14 865,80 €	14 865,80 €	0,00 €	19 254 €
LATOURE DE FRANCE	Esthétique BTA Rue Longue TR2	47 973,00 €	17 783,40 €	17 783,40 €	0,00 €	12 406 €
LE SOLER	Esthétique BTA Avenue du General De Gaulle	157 835,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	17 500,00 €	100 335 €
LE VIVIER	Esthétique BTA Rue de Las Baiardas Phase 1	51 099,00 €	13 720,00 €	13 720,00 €	0,00 €	23 659 €
LE VIVIER	Esthétique BTA Rue de Las Baiardas Phase 2	32 100,00 €	12 840,00 €	12 840,00 €	0,00 €	6 420 €
MAURY	Esthétique BTA Cœur de Village Tranche 2 PH1	53 362,50 €	15 866,60 €	15 866,60 €	6 848,00 €	14 780 €
MAURY	Esthétique BTA Cœur de Village Tranche 2 PH2	53 362,50 €	15 866,60 €	15 866,60 €	6 848,00 €	14 780 €

Communes	Descriptif travaux	Mt TOTAL HT + MOE	Mt Participation Basse tension SYDEEL66	Mt Subv BTA Enedis ART8	Mt Participation Eclairage Public SYDEEL66	Mt Participation Commune ou EPCI
MOLITG LES BAINS	Esthétique BTA Carrer d'Amont Phase 1 2025	61 394,50 €	17 731,20 €	17 731,20 €	3 718,25 €	22 213 €
MOLITG LES BAINS	Esthétique BTA Carrer d'Amont Phase 2 2026	61 394,50 €	17 731,20 €	17 731,20 €	3 718,25 €	22 213 €
MONTAURIOL	Veïnat d'Avall Tranche 2 Phase 1	90 643,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	7 188,75 €	43 453 €
MONTAURIOL	Veïnat d'Avall Tranche 2 Phase 2	87 543,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	7 188,75 €	40 353 €
MONTESQUIEU des ALBERES	Esthétique BTA Vieux Village - Tranche 3 (Phase 2)	102 027,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	62 027 €
PIA	Esthétique BTA Chemin des Vignes Tranche 3	172 931,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	132 931 €
PIA	Esthétique BTA Rue Beausoleil	76 428,00 €	18 116,40 €	18 116,40 €	0,00 €	40 195 €
PLANES	Esthétique BTA Chemin de Cascarols et chemin de l'église Phase 2	157 923,75 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	117 923 €
SALEILLES	Avenue du Château Roussillon TRANCHE 2	114 757,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	74 757 €
St CYPRIEN	Esthétique BTA Rue du Ponent	125 368,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	85 368 €
ST ESTEVE	Esthétique BTA Avenue de Rivesaltes	249 256,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	209 256 €
St HIPPOLYTE	Esthétique BTA Rue des Commerçants Tranche 1	61 833,50 €	10 036,40 €	10 036,40 €	2 502,75 €	39 257 €
St JEAN PLA DE CORTS	Rue des écoles	172 474,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	16 745,50 €	115 728 €
St JEAN PLA DE CORTS	Rue de la Close et Rue de la Tranquillité	95 481,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	11 715,00 €	43 765 €
TOULOUGES	Esthétique BTA Rue Cardan	139 874,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	99 874 €
TORDERES	Esthétique BTA Rue des Ecureuils et Carrer de Saint Nazari	53 000,50 €	12 616,30 €	12 616,30 €	0,00 €	27 768 €
TORDERES	Esthétique BTA Rue des Ecureuils et Carrer de Saint Nazari	50 800,50 €	11 736,30 €	11 736,30 €	0,00 €	27 328 €
VILLELONGUE de la SALANQUE	Esthétique BTA Rue Jules Ferry	153 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	113 000 €
TOTAL		4 393 389,18€	645 412,40€	645 412,40€	111 157,38€	2 991 407,00€

Oui l'exposé du rapporteur, après avoir délibéré, le bureau syndical à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le programme 2025 relatif aux travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique basse tension (BT) et lorsqu'ils sont coordonnés, les réseaux d'éclairage public (EP) et des communications électroniques (CE)
- **AUTORISE** le Président à engager les travaux au titre du programme 2025 comme indiqué dans le tableau annexé
- **AUTORISE** le président à signer les conventions de mandat et tous les documents associés à cette affaire

Votes exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

BS08022025 : PROGRAMME 2025 DES TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION « ECLAIRAGE PUBLIC »

Rapporteur : Jean MAURY – Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,

Vu les statuts du Sydeel66,

Vu la délibération N°44042020 du Comité Syndical du 16 Décembre 2020, instaurant les nouvelles modalités financières du Sydeel66 à compter du 01/01/2021,

Monsieur le Président informe que compte tenu de la validation des plans de financement par les collectivités, des échéanciers annoncés, du nombre de projets sollicités par les collectivités et des financements mobilisables, la Commission Travaux réunie en date du 06 février 2025 a établi le programme 2025 pour les travaux d'extension et de rénovation des réseaux d'éclairage public comme indiqué ci-dessous.

Les opérations concernées feront l'objet d'une convention de financement afin de définir la participation financière estimative de chaque partie.

Commune	Site	Tvx	Montant Tvx HT	Montant Travaux_TTC	Montant participation SYDEEL66	Participation Commune
JOCH	Extension Camí del Salt Mise en place de 5 mats solaires autonomes	Extension	17 700,00 €	21 240,00 €	7 080,00 €	10 620,00 €
SAINT-JEAN-LASSEILLE	Mise en sécurité Programme 2025	Rénovation 2317	13 500,00 €	16 200,00 €	6 750,00 €	6 750,00 €
SAHORRE	Parking du Firail	Création 2315	13 100,00 €	15 720,00 €	5 240,00 €	7 860,00 €
CODALET	Rénovation EP Rues des Oiseaux et Bellevue	Rénovation 2317	16 700,00 €	20 040,00 €	8 350,00 €	8 350,00 €
CORNEILLA-DE-CONFLENT	Extension EP chemin de Mailloles Mats Solaires	Création 2315	14 300,00 €	17 160,00 €	5 720,00 €	8 580,00 €
SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS	Rénovation Place de la République + programme rénovation 2025	Rénovation 2317	57 300,00 €	68 760,00 €	17 500,00 €	39 800,00 €
CORBERE	Rénovation chemin des vignes	Rénovation 2317	24 500,00 €	29 400,00 €	12 250,00 €	12 250,00 €
TRESSERRE	Programme de rénovation 2025	Rénovation 2317	39 000,00 €	46 800,00 €	17 500,00 €	21 500,00 €
FINESTRET	Rénovation Village Tranche 3	Rénovation 2317	13 600,00 €	16 320,00 €	6 800,00 €	6 800,00 €
MOLITG-LES-BAINS	Rénovation Centre du Village	Rénovation 2317	26 500,00 €	31 800,00 €	13 250,00 €	13 250,00 €
CODALET	Rénovation EP Route de St Michel et Chemin St Jean	Rénovation 2317	28 900,00 €	34 680,00 €	14 450,00 €	14 450,00 €
11		TOTAL	265 100,00 €	318 120,00 €	114 890,00 €	150 210,00 €

Oui l'exposé du rapporteur, après avoir délibéré, le bureau syndical à l'unanimité des membres présents et représentés,

Il est proposé au Bureau syndical :

- **APPROUV** le programme 2025 relatif aux travaux de rénovation et d'extension du réseau éclairage public
- **AUTORISE** le Président à engager les travaux au titre du programme 2025 comme indiqué dans le tableau annexé
- **AUTORISE** le président à signer les conventions de mandat et tous les documents associés à cette affaire

Votes exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

BS09022025 : PROGRAMME 2025 DES TRAVAUX « IRVE »

Rapporteur : Jean MAURY – Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,

Vu les statuts du Sydeel66,

Vu la délibération N°44042020 du Comité Syndical du 16 Décembre 2020 instaurant les nouvelles modalités financières du Sydeel66 à compter du 01/01/2021,

Monsieur le Président informe que compte tenu de la validation des plans de financement par les collectivités, des échéanciers annoncés, du nombre de projets sollicités par les collectivités et des financements mobilisables, la Commission Travaux réunie en date du 06 février 2025 a établi le programme 2025 pour les travaux de déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électrique (IRVE) comme indiqué ci-dessous.

Les opérations concernées feront l'objet d'une convention de financement afin de définir la participation financière estimative de chaque partie.

Programme Travaux IRVE 2025

COMMUNE	ADRESSE	Coût Total HT	Participation SYDEEL	Prime Advenir	Participation commune
SAINT JEAN LASSEILLE	Av Paul Biagne	8 044,00 €	1 608,80 €	1 600,00 €	4 835,20 €
ALENYA	Parking de la Poste	11 046,00 €	2 000,00 €	1 400,00 €	7 646,00 €
LAROQUE DES ALBERES	Parking Rue du Stade	12 192,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €	7 692,00 €
BANYULS SUR MER	Parking du marché	35 532,13 €	6 000,00 €	4 000,00 €	25 532,13 €
FONT-ROMEUE	Rue Maillol	11 220,90 €	2 000,00 €	1 800,00 €	7 420,90 €
FONT-ROMEUE	Rue Calvet	10 625,50 €	2 000,00 €	1 500,00 €	7 125,50 €
FONT-ROMEUE	Odeillo - Rue République	11 490,90 €	2 000,00 €	1 800,00 €	7 690,90 €
FILLOLS	Parking du Cimetière	9 710,90 €	1 942,18 €	2 200,00 €	5 568,72 €
CERET	Avenue Clemenceau	11 226,34 €	2 000,00 €	1 800,00 €	7 426,34 €
UR	Déplacement	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
CLAIRA	RD83 - Aire Covoiturage	10 500,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	6 700,00 €
TOTAL		135 588,67 €	23 550,98 €	20 400,00 €	91 637,69 €

Oui l'exposé du rapporteur, après avoir délibéré, le bureau syndical à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le programme 2025 relatif aux travaux pour le déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électrique (IRVE)
- **AUTORISE** le Président à engager les travaux au titre du programme 2025 comme indiqué dans le tableau annexé
- **AUTORISE** le président à signer les conventions de mandat et tous les documents associés à cette affaire

Votes exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

BS10022025 : REHABILITATION DES POSTES DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE - PROGRAMMES 2025

Rapporteur : Jean MAURY – Président

Monsieur le Président expose l'état des lieux des programmes de réhabilitation des postes de transformation électrique 2023 et 2024 acté courant 2024 :

Pour rappel, ces communes sont bénéficiaires des financements du Sydeel66 et d'Enedis conformément à la convention de partenariat cadre ENEDIS/SYDEEL66.

Rappel des financements :

- SYDEEL66 et ENEDIS → 500€ chacun par opération supérieure à 1500€HT
- Pour les projets inférieurs à 1500€ HT, la participation du Sydeel66 et d'Enedis sera de 33% du montant des travaux.

RELIQUAT PAIEMENT PROGRAMME 2023

Communes	Nom du Poste	Chantier / Paiement subvention	Montant subvention Sydeel66
PONTEILLA	« Mairie »	Terminé – report paiement en 2025	273.24€

POUR RAPPEL PROGRAMME 2024

Communes	Nom du Poste	Chantier / Paiement subvention
SAINT-JEAN-LASSEILLE	"L'OUZARDETTE"	Terminé et soldé en 2024
THEZA	"QUINZE 2" et "RADONDY"	Terminé et soldé en 2024
EGAT (reprogrammation 2023 à 2024)	"Rue du col del Bes"	Terminé et soldé en 2024
BOMPAS (reprogrammation 2023 à 2024)	"HAUT VERNET"	Terminé et soldé en 2024
BANUYLS-DELS-ASPRES	« Les vendanges »	Terminé – report paiement en 2025
CABESTANY	« Poste Mitterrand »	Terminé – report paiement en 2025
ILLE-SUR-TET	« Carrerade »	Terminé – report paiement en 2025
CANET-EN-ROUSSILLON	« La Pece »	Terminé – report paiement en 2025
SANSA	« Village »	Annulé
PIA	18 postes (sous forme de concours)	Annulé
TOTAL de postes réalisés 2024		8 POSTES
TOTAL de postes payés 2024		4 POSTES soit : 2 000 €
TOTAL de report paiement 2025		4 POSTES soit : 2 000€

PROGRAMME 2025

En ce début d'année 2025, 13 demandes de réhabilitation de poste de transformation ont été déposées auprès des services du SYDEEL66 pour le programme 2025.

Par courrier en date du 10 mars 2025, Enedis a confirmé son intention de participer au programme 2025 pour un maximum de 10 postes.

N° d'ordre	Liste des communes	Date de réception de la demande	Subvention Enedis/Sydeel66
1	SAINT-JEAN-LASSEILLE	15/02/2024	500€/500€
2	SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE	07/08/2024	500€/500€
3	ERR	18/09/2024	500€/500€
4	SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET	30/09/2024	500€/500€
5	DORRES	22/10/2024	500€/500€
6	CABESTANY	29/01/2025	500€/500€
7	CORNEILLA-DEL-VERCOL	04/02/2025	500€/500€
8	LE SOLER	02/2025	500€/500€
9	SAINT-NAZAIRE	02/2025	500€/500€
10	LATOURE-DE-CAROL	02/2025	500€/500€
11	LATOURE-BAS-ELNE	21/02/2025	1000€ Sydeel66
12	ILLE-SUR-TET	26/02/2025	1000€ Sydeel66
13	SALEILLES	12/03/2025	1000€ Sydeel66

Oui l'exposé du rapporteur, après avoir délibéré, le bureau syndical à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ARRETE** le programme 2025 tel que présenté ci-dessus
- **ACCEPTE** la répartition des financements entre Enedis et le Sydeel66 pour les 13 postes tel que présenté ci-dessus pour un montant total de 8 000€ pour 2025
- **SOLLICITE** Enedis pour le financement du programme 2025 à hauteur de 10 postes soit un montant total de 5 000€
- **AUTORISE** exceptionnellement le report du paiement en 2025 des postes réalisés en 2024 pour un montant de 2 000€
- **AUTORISE** exceptionnellement le report du paiement en 2025 du poste réalisé en 2023 pour un montant de 273.24€ **par la commune de Ponteilla**
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire

Votes exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, les questions diverses ont pu être évoquées.

- Monsieur Edmond JORDA présente les projets des budgets tels qu'ils seront présentés lors du prochain Comité Syndical du 09/04/2025.
- L'ensemble des Vice-Présidents valide le choix du lieu proposé par le Président pour la célébration des 30 ans du Sydeel66, ainsi c'est le Château Saint-Nicolas sur la commune de Ponteilla qui accueillera les festivités le 20 juin prochain.
L'élus référent volontaire pour suivre cet événement est Monsieur Claude GRAU.
- La présentation du projet « Le nouveau monde » n'a pas été retenue par l'ensemble des élus présents.

La séance est levée à 19h30.

Le secrétaire de séance
Monsieur Jean-Jacques THIBAUT

Le Président
Monsieur Jean MAURY